



Centre des Jeunes Entrepreneurs de l'Essonne

Newsletter n°21- Janvier 2009

2009, l'An Neuf !

Une année s'achève sur des bilans économiques et inquiétants, et sur des perspectives qui assombrissent l'horizon. Il n'y a que deux options. Soit en rajouter sur le registre du fatalisme et du catastrophisme, soit s'en remettre au courage et à la volonté de réaliser une entreprise porteuse de renouveau.

Notre choix, le Cj2e l'a fait !

Nous voulons de l'enthousiasme quotidien, de la détermination face aux difficultés, de la joie communicative, du bonheur de vivre, de travailler, de partager.

Nous voulons de la réussite, de l'argent, fruit de notre travail et outil d'échanges pour assurer notre quotidien et celui de nos collaborateurs, de l'épanouissement au sein de nos entreprises.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Nous formons le vœux que 2009 permette d'intensifier les relations d'échanges, de partage d'expériences et de compétences au sein du Cj2e, et nous vous invitons dans le contexte actuel, de redoubler d'imagination pour faire valoir nos atouts, pour trouver des solutions concrètes et adaptables aux TPE et PME que nous sommes, et de continuer à avoir confiance dans l'avenir.

Soyons fiers d'être entrepreneurs.

Marie-Odile LEFORT

Nos adhérents ont du talent, Bravo !

Cette fin d'année 2008 a vu de nombreux adhérents et adhérentes récompensés par des prix prestigieux qui leur donnent une vraie visibilité et qui encouragent ces entreprises et leurs collaborateurs. Presque tous ont participé aux Prix d'Honneur du Cj2e, alors pour l'édition 2009, préparez-vous !

CHRONOMICRO, et MICHEL ROUSSEL est **lauréat des Trophées 2009 des Espoirs de l'Economie en Essonne** de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne prix « **Service à la personne** »

«Les retombées pour mon entreprise en termes de communication sont un rêve : interviews, articles de presse, plateau TV hier soir sur Télésonne.... »

www.chronomicro-yerres.com

ATM ENVIRONNEMENT, et THIERRY MENAPHRON est **lauréat des Trophées 2009 des Espoirs de l'Economie en Essonne** de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne prix « **Réussir en Banlieue** »

www.atm-environnement.com

NUCLEXPRT et ANNE-MARIE ROY a reçu le 12 décembre 2008 à Lyon le **Trophée FCE France "Création d'Entreprise 2008"** du réseau international FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES.

www.nuclexpert.com

Les ETABLISSEMENT LEFEUVRE et PHILIPPE WERLER a été

Pouvez-vous vérifier vos coordonnées dans l'[annuaire cj2e](#).

et nous donner vos photo & logo s'ils manquent ! merci.

distingué par la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de L'Essonne** qui lui a attribué **une médaille d'argent**.
www.crepes-galettes-blinis.com

Le bol !

“Oui mais vous jeunes chefs d'entreprise, vous avez de la chance ...” ! disait mon ami lors d'une discussion amicale...

Grrr !

Réduire l'énergie colossale dépensée pour développer nos sociétés à la seule notion de probabilité hasardeuse aurait plutôt tendance à m'agacer.

Si si je vous assure !

“La chance ne sourit qu'aux audacieux” dit le dicton, encore faut'il exprimer dans sa nature un certain mépris des obstacles et du danger. Cette subtile insolence génératrice du stress si nécessaire à notre équilibre. Antinomique à l'idée de confort, cette notion dépasse souvent nos interlocuteurs. Chacun son luxe.

Tiens, je vais fêter cela avec une bonne bouteille avant de me rendre à la prochaine réunion du Cj2e en empruntant l'A6 à contresens, sans ceinture et en lisant mes sms... j'ai du bol paraît il !

Philippe WERLER

Règlementaire

La Préparation de l'Assemblée Générale de la S A R L

Etre jeune créateur ne nous dispense pas de respecter les formalités légales.

Comme chaque année, l'heure des comptes a sonné et votre comptable vous livre un beau bilan.

Vous avez six mois à compter de la clôture de l'exercice pour tenir l'Assemblée Générale d'approbation des comptes.

Voici les règles essentielles à respecter :

- Vous devez d'abord préparer un rapport de gestion
- Le rapport de gestion doit en effet faire figurer une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.
- Dans la mesure nécessaire à la compréhension de l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la société, et indépendamment des indicateurs clés de performance de nature financière devant être insérés dans le rapport en vertu d'autres dispositions du Code, l'analyse comporte le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel.
- De même, le rapport doit comporter une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que des indications sur l'utilisation des instruments financiers par la société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.
- Le rapport de gestion doit également comprendre le montant des dividendes versés aux trois exercices précédents.
- Vous devez ensuite adresser ce rapport, les comptes et les

projets de résolutions à vos associés en respectant le délai de quinzaine avant l'Assemblée Générale
Le mieux est de recourir à l'envoi en R.A.R. car la preuve vous incombe.
Attention, le non respect du délai peut être sanctionné par la nullité.

Bonne Assemblée à tous.

Bertrand MINOT

Social

La rupture conventionnelle du CDI

Depuis la loi du 25 juin 2008 (JO du 26 juin 2008), portant modernisation du marché du travail, l'employeur et le salarié (y compris le salarié protégé) peuvent convenir **d'un commun accord** de rompre le CDI qui les lie.

Ce nouveau mode de rupture amiable, prévu aux articles L.1237-11 à L. 1237-16 du Code du travail, doit être distingué du licenciement et de la démission ; il ne peut, en effet, être imposé par l'une ou l'autre des parties. Par ailleurs, il ouvre droit, pour le salarié, aux allocations de chômage.

Les parties conviennent, lors d'un ou plusieurs entretiens, du principe de la rupture. Ces négociations débouchent ensuite sur la signature d'une convention de rupture qui doit notamment comporter, outre le montant d'une indemnité de rupture conventionnelle (qui ne peut être inférieure à l'indemnité légale de licenciement), la date de la rupture, celle-ci ne pouvant intervenir au plus tôt, qu'au lendemain de l'homologation par la DDTEFP.

A compter du jour de la signature de la convention, les parties disposent **d'un délai de rétractation de 15 jours calendaires**. A l'issue de ce délai, la partie la plus diligente, adresse une demande d'homologation à la DDTEFP compétente. La DDTEFP dispose alors, dès réception de cette demande, **d'un délai de 15 jours ouvrables** pour homologuer ou non cette convention. A défaut de décision dans ce délai, l'homologation est réputée acquise. En cas de refus d'homologation, le CDI n'est pas rompu et doit par conséquent se poursuivre.

Le Conseil des Prud'hommes est seul compétent pour connaître les litiges concernant la convention, l'homologation ou le refus. Le recours doit être formé avant l'expiration d'un délai de 12 mois à compter de la date d'homologation de la convention.

Jean-Pierre GILET

Trucs et astuces

Le publipostage

Il s'agit d'une nouvelle méthode qui permet d'envoyer un grand nombre de documents personnalisés. Il nécessite la création en parallèle de deux documents :

- **Un fichier de données (excel, access, outlook...)**

Il contient des éléments variables, c'est-à-dire les éléments qui seront fusionnés dans le corps de chaque lettre. Quel que

soit le logiciel retenu, votre fichier d'adresses doit se présenter sous la forme d'un tableau. La première ligne de ce tableau comporte les entêtes. Ceux-ci sont importants, car ils seront utilisés comme codes de champs dans votre document Word.

- **Une lettre**

Elle intègre tous les éléments fixes et des emplacements réservés pour les éléments variables.

Le principe

- Chaque élément variable (nom du client, adresse, code postal...) est symbolisé dans la lettre par des codes de champs.
- Rédiger votre courrier en ménageant des espaces pour les éléments variables.
- Accéder à l'assistant dans le menu Outils, Lettres et publipostage, option Assistant Fusion et publipostage.

Il est possible, grâce à cette méthode de créer : Des e-mails, des lettres, des étiquettes, des répertoires.

Béatrice GALLOIS

Responsabilité du chef d'entreprise

Il faut savoir que c'est le chef d'entreprise qui est responsable des secours dans son entreprise. C'est en revanche le médecin du travail qui fixe le contenu de la pharmacie d'entreprise et les modalités d'utilisation des produits. L'emplacement de la pharmacie doit être connu des salariés et être facilement accessible. La boîte de secours doit avoir un responsable qui le met à jour régulièrement. Voici un contenu indicatif.

Petit Matériel

- 1 paire de ciseaux.
- Couverture de survie aluminisée argent ou dorée.
- Pince à échardes.
- Gants à usage unique en vinyl.
- 1 kit de récupération pour membre ou doigt sectionné
- Sacs étanches pour récupérer les déchets du matériel de soins.

Pansements

- Compresses de gaze stériles en emballage individuel.
- Pansements individuels hypoallergéniques.
- Bandes.
- Sparadrap hypoallergénique.
- Pansement compressif pour plaie hémorragique.
- STERI-STRIP.

Produits

- Antiseptique non coloré, non alcoolisé.
- Pommade HEMOCLAR® à utiliser sur la peau : en cas d'ecchymoses, coups, entorses.
- Collyre monodose - ne pas utiliser de collyre en cas de plaie de l'oeil, mais aller directement chez l'ophtalmologue.
- Paracétamol : à utiliser en cas de fièvre, douleurs.
- Compresses hémostatiques.
- Morceaux de sucre : utiliser en cas de malaise hypoglycémique.

Bon à savoir : l'aspirine est interdit ainsi que les antiseptiques colorés.

Bon à savoir

Soutien au PME essonniennes dans le contexte de détérioration de la situation économique.

La situation particulière du moment nous impose de mettre en place des mesures permettant de répondre à un ensemble de problèmes immédiats rencontrés par les entreprises :

Accompagnement des entreprises en difficultés

- Renforcer la plate-forme SOS Entreprises, organisée autour du CIP* :
 - Plateforme téléphonique n° 01 60 79 15 15
 - Courrier électronique : sos91@essonne.cci.fr
 - « 48 heures pour répondre » www.essonne.cci.fr

- Contacts directs par mise en place de conseillers spécialisés
 - Commerce : Murielle BRICARD : 01 60 79 90 16
 - PME : Etienne LEBERT : 01 60 79 91 94
 - Jeunes entreprises (- de 3 ans) : Cyril LARGI : 01 60 79 91 34
 - TPE et secrétariat CIP : Laurence SORRENTINO : 01 60 79 91 69

Diagnostic partagé avec le dirigeant, confronté ou non à un projet de déclaration de cessation des paiements, difficultés de trésorerie, financement court et moyen terme.

Accès des entreprises aux financements

- Plan de soutien au financement des PME
 - Permanence mensuelle OSEO dans les locaux de la CCI (renseignements et inscription au 01 60 79 90 67)

- Accès au financement en haut de bilan
 - Entreprises innovantes : Jean-François PRAT : 01 60 79 90 23

- Prêts d'honneur et dispositifs financiers
 - Création d'entreprise : Virginie DAVOUST : 01 60 79 91 29
 - Transmission - Reprise : Jean-Luc EBEL : 01 60 79 90 72
 - International : Marianne SASSERANT : 01 60 79 90 74

Cette plateforme travaille en étroite collaboration avec le Centre d'Information et de Prévention (CIP) qui permet de rencontrer des experts en toute confidentialité et qui délivre un autodiagnostic au vue de mieux appréhender le niveau de difficulté de l'entreprise et de trouver des solutions adaptées

Recherche de contrat en alternance

Si vous êtes à la recherche de contrats en alternance, pensez à l'Université d'Evry !

Vous trouverez des CV d'étudiants disponibles sur ce site
<http://www.atactions.com/portail/partenaires/zone.php?zone=31>

Agenda

- Le 5 février 2009 de 9h00 à 11h00 à la CCI Essonne

Atelier : Gestion de la relation bancaire La banque est un partenaire essentiel de la PME. C'est encore plus vrai dans le contexte actuel de crise économique et financière. Mais la négociation avec la banque ne s'improvise pas.

- Comment négocier avec sa banque ? A quel moment ?
- Quels peuvent être les éléments de la négociation ? Jusqu'où peut-on aller ?
- Quels sont les écueils à éviter ?

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la relation bancaire sans jamais oser le demander !

Attention nombre de places limité

- Le 12 février 2009 – Techinnov – Paris Orly
1er pôle d'affaires Sud-francilien – 3èmes édition des Rencontres Innovation et Développement
Conventions d'affaires et de financements – Speed-meetings, Tables rondes et ateliers
<http://www.techinnov-orly.com>.

- Tables Rondes - Groupe d'accompagnement et de suivi des jeunes entreprises à la CCI Essonne de 8 h à 10 h

Jeudi 29 janvier de 8h à 10h

Comment se démarquer de ses concurrents ?

Jeudi 26 février de 8h à 10h

Le recrutement des salariés

Mardi 24 mars de 8h à 10h

Bien communiquer sur son entreprise

- SALON DES ENTREPRENEURS Palais des Congrès les 4 et 5 février 2009
Des invitations sont disponibles auprès de Maria Millaud au secrétariat et aussi lors de notre dîner du 22 janvier prochain.
<http://paris.salondesentrepreneurs.com>
-

Agenda Cj2e : Les dates à retenir pour le 1er trimestre 2009

N'hésiter pas à vous inscrire sur le site www.cj2e.asso.fr

Dîners :

- 22/01/2009 -- Golf du Coudray Montceaux
- Février 2009 -- Date à Définir Dîner Golf du Coudray Montceaux

Tribunal de Commerce – Micheline FARGEIX
(Présidente TC Evry – 91)

- 19/03/2009 -- «Recourir au Conseil » - Philippe LATAPIE (auteur du livre du même nom)

Petits Déjeuners à thème

14/01/2009 -- Accueil téléphonique/Prospection téléphonique efficace – Denis SCHMIT

06/03/2009 -- Financer l'innovation – Mr DURIEZ - CRITT

Petits Déjeuners Créateurs

- 30/01/2009
- 13/03/2009

Lieu : Pépinière d'entreprises « Le Magellan » à EVRY

Nouveaux adhérents
Bienvenue aux nouveaux membres

- **ADD VALYOU – Valérie VITAL**
Centre d'Appels Téléphoniques.
- **CORTEX Conseil – Jean-Pierre MAQUET**
Conseil de Direction, Management, Organisation, Missions transversales pour optimiser la satisfaction client, Croissance du CA et la marge.
- **JEHOVA DJIRE – QUENUM Raphaël**
Sécurité - Services privés - Surveillance, Gardiennage
- **M.S.D. – Matthieu LE CREURER**
Menuiserie, serrurerie, isolation, vitrerie, revêtements sols et murs
- **PHYSIOBELL Centre de Soins – CAMBESSEDES Florence**
Institut de Beauté
- **SAVIEX Industrie - Patrice GARNIER**
Spécialiste rénovation salles de spectacle

Retrouvez tous les adhérents sur www.cj2e.asso.fr .

Mentions légales : vous recevez ce message car vous êtes membre du Cj2e.
Pour vous désabonner : envoyez un message à webmaster@cj2e.asso.fr

titre_lien="Alternance" titre_lien="cj2e" titre_lien="cj2e" titre_lien="annuaire"